

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 04-27-1901 nommant une Commission chargée de dresser l'inventaire du mobilier des fonctionnaires.

n° 04-27-1901

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
29 décembre 1900

Numéro JO
n° 27 du 11/01/1901

Date du numéro
11 janvier 1901

VISAS

Vules décrets des 28 Août 1898 et 7 Mars 1899;

TEXTE INTÉGRAL

Article Premier, — Une commission composée de : MM. Vennat, sous-chef de bureau, chef du 2e bureau; Bouclier, commis des Travaux Publics; Tardif, agent temporaire du Secrétariat Général, se réunira à partir du 1er Janvier 1901, sur la convocation de son président, pour procéder aux inventaires du mobilier dont les fonctionnaires, agents et employés de la Colonie sont détenteurs.

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

A. BONHOURE.